



ELECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2026 (1^{er} TOUR)

M.....

ADRESSE.....

~ Ne pourra pas assurer de permanence aux bureaux de vote^(*)

~ pourra assurer la ou les permanences suivantes^(*) :

~ Bureau de vote n° 1 ~ HOTEL DE VILLE

~ Bureau de vote n° 2 ~ ECOLE MATERNELLE « SAINT MATTHIEU »

~ Bureau de vote n° 3 ~ ECOLE MATERNELLE « LES CAPUCINES »

~ Bureau de vote n° 4 ~ ECOLE MATERNELLE « CLAIR MATIN »

~ Bureau de vote n° 5 – GYMNASSE DE LA BOUCLE

~ de 8 heures à 11 heures^(*)

~ de 13 heures à 15 heures^(*)

~ de 11 heures à 13 heures^(*)

~ de 15 heures à 18 heures^(*)

~ sera présent au dépouillement à partir de 18 heures^(*)

~ ne sera pas présent au dépouillement^(*)

^(*) cocher la case correspondante.



VILLE DE GUÉNANGE

ELECTIONS MUNICIPALES
DU
22 MARS 2026
(2 ème TOUR)

M.....

ADRESSE.....

~ Ne pourra pas assurer de permanence aux bureaux de vote^(*)

~ pourra assurer la ou les permanences suivantes^(*) :

~ Bureau de vote n° 1 ~ HOTEL DE VILLE

~ Bureau de vote n° 2 ~ ECOLE MATERNELLE « SAINT MATTHIEU »

~ Bureau de vote n° 3 ~ ECOLE MATERNELLE « LES CAPUCINES »

~ Bureau de vote n° 4 ~ ECOLE MATERNELLE « CLAIR MATIN »

~ Bureau de vote n° 5 – GYMNASSE DE LA BOUCLE

~ de 8 heures à 11 heures^(*)

~ de 13 heures à 15 heures^(*)

~ de 11 heures à 13 heures^(*)

~ de 15 heures à 18 heures^(*)

~ sera présent au dépouillement à partir de 18 heures^(*)

~ ne sera pas présent au dépouillement^(*)

^(*) cocher la case correspondante.